



# Des professionnels au service du développement durable





Biocarburants



Bois-énergie Biomasse  
Valorisation des déchets



Eolien



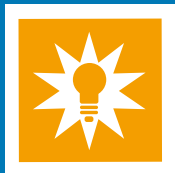
Géothermie



Hydroélectricité



Solaire thermique



Solaire photovoltaïque  
Solaire thermodynamique



Energies marines

# 8 FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES AU SERVICE DE :

- La réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub> et la lutte contre le changement climatique
- La sécurité d'approvisionnement
- L'aménagement du territoire
- La croissance économique

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'organisation de promotion et de défense des professionnels des énergies renouvelables, représentant un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 80 000 emplois.

En choisissant de s'unir, les 500 adhérents du SER mettent en commun leurs moyens pour favoriser le développement de toutes les énergies renouvelables en France. Ils s'appuient sur les synergies de chacun et travaillent dans le respect de mêmes valeurs, au premier rang desquelles le développement durable, en agissant pour la création d'une filière énergétique forte, créatrice d'emplois et de richesse.

## QUELLES SONT NOS PRINCIPALES MISSIONS ?

Le SER est le syndicat de défense et de représentation des industriels français du secteur des énergies renouvelables. Il a pour mission de promouvoir le développement des énergies renouvelables en France, en défendant les intérêts des différents acteurs du secteur et en informant ses concitoyens et leurs représentants des avantages de ces formes d'énergies. Le SER participe activement à l'élaboration de textes législatifs et réglementaires.

# Le Syndicat des énergies renouvelables au service de toutes les filières



**André ANTOLINI**  
Président

La croissance des énergies renouvelables constitue un point de passage essentiel pour une politique de développement durable.

Outils efficaces de lutte contre l'effet de serre et de développement décentralisé, les énergies renouvelables répondent à des préoccupations d'ordre à la fois éthique et économique.

Elles représentent un grand défi industriel pour notre pays, surtout après le Grenelle de l'environnement, dont le SER a été un acteur important, et après l'engagement des pays européens à parvenir à 20 % de consommation d'énergies renouvelables en Europe en 2020.

Les professionnels regroupés au sein du Syndicat des énergies renouvelables conjuguent leurs forces pour que la France tienne, dans ce domaine, la place que son savoir-faire et ses réalisations dans le secteur de l'énergie lui permettront d'occuper et atteigne les objectifs fixés par la loi issue du Grenelle de l'environnement :

- une augmentation de 20 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) de la production annuelle d'énergies renouvelables en 2020, soit une proportion de l'ordre de 23% de la consommation finale d'énergie
- des actions ambitieuses pour le bâtiment, qui nécessiteront le recours aux énergies renouvelables réparties (bois, solaire, pompes à chaleur) et aux réseaux de chaleur. « *Dès avant 2012, tous les bâtiments neufs construits en France répondront aux normes dites de « basse consommation » ; à l'échéance de 2020, tous les bâtiments neufs seront à énergie positive* », a déclaré le Président de la République
- un fonds de soutien pour la chaleur renouvelable collective
- 50% d'énergie renouvelable dans la consommation des départements et collectivités d'outre-mer.

Pour atteindre ces objectifs, toutes les formes d'énergies renouvelables devront être sollicitées. Parmi celles-ci, le bois et la biomasse, l'éolien, les biocarburants, le solaire thermique et les pompes à chaleur, la géothermie et les énergies marines sont incontournables. La place de l'hydroélectricité devra être renforcée. Une filière industrielle nouvelle, celle du photovoltaïque, se développe rapidement dans notre pays et rivalisera avec ses concurrents européens et mondiaux.

La croissance de toutes ces filières permettra de créer, d'ici 2020, près de 220 000 emplois. 100 000 emplois nouveaux, liés à la maîtrise de l'énergie, seront également créés dans le secteur du bâtiment avant 2012.

# LE RÔLE DU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Porte-parole des professionnels des énergies renouvelables au Grenelle de l'environnement

Le SER a joué un rôle important en participant au Grenelle de l'environnement et à de nombreux comités opérationnels, en particulier le n°10 intitulé plan de développement des énergies renouvelables à haute qualité environnementale.



## Représentant des professionnels auprès des pouvoirs publics

Le fait de rassembler l'ensemble des filières d'énergies renouvelables donne au SER une dimension qui lui permet d'être reconnu comme un partenaire incontestable des pouvoirs publics.

Le Syndicat des énergies renouvelables est en contact permanent avec les responsables politiques, les cabinets ministériels et l'Administration.

Il représente le secteur des énergies renouvelables ainsi que la maîtrise de l'énergie au Conseil Supérieur de l'Energie, organisme consulté sur l'ensemble des actes

de nature réglementaire émanant de l'État intéressant le secteur de l'énergie. Il participe également à la Commission Nationale des Aides de l'ADEME avec laquelle il travaille régulièrement, au Plan Grenelle Bâtiment, au Comité Scientifique de la Réglementation Thermique, au Comité Consultatif du CSTB, au Conseil d'Administration de la Fondation Bâtiment Energie, au Comité des parties prenantes de RTE. Le Président du SER préside le groupe de travail « Production d'énergie d'origine renouvelable » au sein du comité stratégique éco-industries (COSEI).

## Interlocuteur des parlementaires

Le Syndicat des énergies renouvelables suit, au jour le jour, les discussions et les travaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat et en informe ses membres.

Il contacte les parlementaires, notamment ceux qui suivent les dossiers énergétiques, environnementaux, budgétaires et fiscaux. Il informe les élus de l'actualité des différentes filières des énergies renouvelables. Le SER est présent aux colloques organisés par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Le SER a joué un rôle important durant le Grenelle de l'environnement en participant à de nombreux comités opérationnels



### **Promoteur des énergies renouvelables dans les différents secteurs économiques**

Le SER entretient des relations avec les grandes fédérations ou syndicats professionnels français et européens du monde de l'énergie, mais aussi du bâtiment et de l'agriculture. Il travaille avec les acteurs économiques liés, directement ou indirectement, aux activités de ses membres.

Le Syndicat des énergies renouvelables participe à la formation des installateurs : en effet, il est l'un des membres fondateurs et administrateur de Qualit'EnR. Cette association pour la qualité d'installation des systèmes à énergies renouvelables, intervient pour la promotion de la qualité des prestations des installateurs. Elle gère les dispositifs de qualité «Qualisol», «QualiBois» et «QualiPV».

Le SER gère le label de qualité des appareils de chauffage au bois domestique Flamme Verte en partenariat avec l'ADEME.



## **Le SER, force de proposition**

Les énergies renouvelables et le développement durable représentent des objectifs ambitieux. Des actions de mise en œuvre à la mesure de ces enjeux doivent être menées. A travers une politique fortement volontariste, les différentes commissions du SER élaborent et construisent des propositions pour favoriser le développement de toutes les filières. Chaque année, le SER fournit à ses adhérents un bilan détaillé des évolutions des différents secteurs des énergies renouvelables.

# **Le conseil d'administration du Syndicat des énergies renouvelables**

**PRÉSIDENT** : André ANTOLINI

**VICE-PRÉSIDENTS** :

- > Yvon ANDRÉ, EDF Énergies Nouvelles
- > Arnaud MINE, URBASOLAR
- > Eric VINCENT, GDF Suez
- > Nicolas WOLFF, Vestas France

Jean-Claude ANDRÉINI, BURGÉAP

Jean Marc ARMITANO, EOLE-RES

Jean-Pierre BIDAULT des CHAUMES, Établissements BLANDIN

Jérôme BILLEREY, AEROWATT

Patrick BOISSEAU, TIRU

Arnaud CHAPERON, TOTAL

Philippe COCHET, ALSTOM

Frédéric COIRIER, POUJOLAT (Trésorier)

Jean COMBY, EDF

Michel CRÉMIEUX, ENEL France

Pierre-Olivier DREGE, Office National des Forêts

Philippe GOUVERNEUR, ENERTRAG France

Claude GRAFF, Schneider Electric

Vianney de L'ESTANG, POWEO EnR

Marie de L'ESTOILE, Union des Coopératives Forestières de France

Pierre de MONTLIVault, DALKIA

Pâris MOURATOGLOU, EDF Énergies Nouvelles

Pierre PARVEX, GDF SUEZ

Serge SAVASTA, Crédit Agricole Private Equity

Marc VERGNET, VERGNET SA

Guy VICENTE, SCHUCO France

# LES PRINCIPAUX MOYENS DE COMMUNICATION



## Construire des outils de communication

Le SER édite tous les ans l'annuaire de ses adhérents. Ce document est diffusé à l'occasion de toute rencontre, voyage, colloque ou salon. Il existe également des annuaires par filière : l'annuaire de l'industrie éolienne avec FEE et l'annuaire de l'industrie photovoltaïque avec SOLER. D'autres annuaires sont en cours de préparation. Le site internet du Syndicat constitue un puissant outil de communication. Il donne accès à la liste des adhérents, à la fiche de présentation de chacun, à tous les communiqués de presse, aux rapports, études et publications du SER. Il propose également différentes informations dans un espace réservé aux adhérents. En fonction de l'actualité, une publication spécifique, intitulée « La Lettre du SER », est éditée et adressée aux parlementaires, responsables des régions, maires, journalistes et adhérents.

Les équipes du SER réalisent des dossiers d'information actualisés sur les différentes énergies renouvelables. Le SER envoie régulièrement des flashes d'information à ses adhérents par mail, afin de les tenir informés de l'actualité de leurs filières.

## Informier régulièrement la presse

Le SER entretient avec la presse des relations très étroites. En moyenne, trois communiqués par mois sont adressés aux journalistes, plusieurs conférences de presse ou voyages de presse sont organisés durant l'année.

Le Président du Syndicat et ses permanents sont sollicités quotidiennement par les journalistes.

## Organiser une grande conférence annuelle

Une fois par an, le Syndicat réalise un colloque qui accueille plus d'un millier d'acteurs du monde politique, de l'énergie, de l'environnement et des médias. Participent à cette journée les ministres en charge de l'énergie et de l'environnement. Les ministres responsables du logement, de l'aménagement du territoire ou de l'outre-mer, des parlementaires, de grands élus de la majorité comme de l'opposition, les présidents de grandes entreprises énergétiques, des responsables de l'Administration et de la Commission européenne interviennent également durant cette conférence.

Le Trophée des énergies renouvelables est remis à cette occasion.

## Être partenaire du Salon des énergies renouvelables

Le SER organise, en partenariat avec le groupe GL Events, le Salon des énergies renouvelables. Les adhérents du SER bénéficient d'un tarif exposant privilégié.

Le colloque du SER réunit chaque année plus d'un millier de personnes



# L'équipe du SER

## ■ Jean-Philippe ROUDIL

Délégué général

---

## ■ Damien MATHON

Secrétaire général

---

## ■ Marion LETTRY

Déléguée générale adjointe, Responsable éolien, hydroélectricité, énergies marines

## ■ Elodie PERRET

Chargée de mission éolien et énergies marines

## ■ Sonia LIORET

Chargée de mission éolien et autres énergies renouvelables électriques

## ■ Alexandre COURCAMBECK

Chargé de mission énergies renouvelables et réseaux électriques

## ■ Adrien LANDY

Chargé de mission cartographie

---

## ■ Olivier BERTRAND

Chef du département bioénergies

## ■ Noël le MAUFF

Chargé de mission bois énergie, Responsable du label Flamme Verte

---

## ■ Waël ELAMINE

Responsable solaire photovoltaïque, thermique et thermodynamique, PAC et géothermie, DOM-COM

## ■ Romain POUBEAU

Chargé de mission solaire photovoltaïque

## ■ Elsa DEMANGEON

Chargée de mission solaire thermique et thermodynamique, PAC et géothermie

---

## ■ Françoise JOUET Consultants

Conseil en communication, Responsable de la communication

## ■ Benoît SEVENO

Chargé de communication

## ■ Ludivine CHAZELLE

Chargée de communication

---

## ■ Florence HAUTEMAISON

Assistante de direction

## ■ Bérengère SABATHIER-DAGÈS

Assistante du Président

## ■ Catherine MOLTON

Comptable

---

## ■ Philippe CHARTIER

Conseiller consultant stratégie et recherche

## ■ Erik GUIGNARD

Conseiller consultant économie et prospective



# Rejoignez le Syndicat des énergies renouvelables

## ADHÉRER AU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, C'EST

- **Défendre** ses intérêts et ceux de l'ensemble de la profession ;
- **Obtenir**, en primeur, la bonne information relative aux différentes filières ;
- **Se réunir et agir** au sein de commissions spécialisées par filière ou par thèmes transversaux pour échanger avec la profession ;
- **Elaborer** en commun des propositions d'amélioration du cadre économique et administratif des différentes filières renouvelables (tarifs d'achat, réglementation thermique, fonds chaleur...) ;
- **Accroître** la notoriété de chacune d'entre elles à travers l'élaboration de plans de communication ;
- **Développer** le marché des énergies renouvelables.

## L'ÉQUIPE DU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ASSURE POUR SES ADHÉRENTS

- Le suivi technique : normalisation, certification... ;
- Le suivi législatif, juridique et réglementaire : projet de loi de finances, projets de lois Grenelle, décrets, arrêtés tarifaires... ;
- Le suivi statistique : puissances installées, équipements domestiques vendus... ;
- Le suivi de l'environnement économique et sociologique ;
- L'animation des différentes commissions du SER sur l'ensemble de ces domaines.



SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES

13-15 rue de la Baume 75008 Paris • tél. : +33 1 48 78 05 60 • fax : +33 1 48 78 09 07 • <http://www.enr.fr>